



AKKA HIGH TECH
UES AKKA France

1er DÉCEMBRE 2021

La CGT AKKA au Comité Social et Economique
FLASH CSE

« L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire. » Henri Bergson

Page 1

Pour toute question, besoin, demande de renseignement, écrivez nous !

cgtakka.france@gmail.com

Connaitre la CGT AKKA, nos positions, nos combats au sein d'AKKA :

<https://akka.reference-syndicale.fr/>

<http://cgtakkais.hautetfort.com/>

<https://twitter.com/cgtakka>

<https://www.facebook.com/cgtakka/>

La CGT plus globalement

<https://www.cgt.fr/>

La CGT donne aussi la parole aux Cadres, Ingénieurs, Techniciens et Agents de maîtrise depuis plus de 30 ans :

<https://ugictcgt.fr/>

L'EDITO de la CGT AKKA

L'utilisation de l'argent public à des fins privées sans aucun contrôle, sans aucun objectif, sans aucun bilan ...

On en parle ?

"L'activité partielle est un outil au service de la politique publique de prévention des licenciements économiques qui permet à l'employeur en difficulté de faire prendre en charge tout ou partie du coût de la rémunération de ses salariés. Elle est encadrée par les articles L. 5122-1 et suivants et R. 5122-1 et suivants du code du travail. Ce dispositif a montré toute son efficacité pour soutenir l'emploi en période de baisse d'activité."

(Source : <https://travail-emploi.gouv.fr/...chomage-partiel>)

Bilan de l'activité partielle à Akka du 1er avril 2020 au 30 juin 2021:

21 Millions d'€ d'aide publique

+ 912 départs contraints

+ 970 démissions

+ 5 PSE totalisant + de 300 suppressions de postes

= LAKKasse sociale financée par les contribuables avec la complicité du Ministère du Travail

Aujourd'hui, comme le dispositif de l'activité partielle doit prendre fin le 31/12/2021, AKKA met en œuvre l'APLD (Activité partielle de longue durée) avec toujours et encore le financement de l'État. Dis-

positif que la Direction d'Akka a refusé de lancer pour éviter les 5 PSE en novembre sous prétexte que ce n'est pas adapté à nos métiers !!!

Comment les inspections du travail peuvent-elles homologuer ces dispositifs après autant de suppressions d'emploi ?!?

Tout simplement parce qu'aucun bilan n'est demandé!

Pas de bilan sur l'activité partielle !

Pas de bilan sur les formations (financées aussi par l'État)!

Pas de bilan sur les risques psychosociaux dans le groupe AKKA dont les salariés sans activité facturée se trouvent en situation de fragilité psychologique, d'autant plus durant toute cette crise sanitaire!

Sans toutes ces aides publiques et toutes ces suppressions d'emploi, à combien serait valorisé le groupe AKKA, racheté 2,1 Milliards d'€ par le groupe Adecco?!?

Arrêt des aides publiques à AKKA!

Remboursement de toutes les aides perçues!

Arrêt de IAKKasse sociale et mise en conformité du droit social à AKKA!

Revalorisation de tous les salaires!

Semaine à 32 heures pour l'emploi de toutes et tous!

Dernière minute !!

Une commission d'enquête « parlementaire et citoyenne » a été lancée mardi 30/11/2021. Elle est notamment composée par les députées -Mathilde Panot (FI) et Christine Pires Beaune (PS), mais aussi par l'économiste Maxime Combes, Olivier Petitjean, et l'Observatoire des multinationales. La députée PCF Elsa Faucillon, également membre, critique le manque de lisibilité, de contrôles, et d'évaluation de l'efficacité des aides publiques accordées au privé. Elle demande au gouvernement de renforcer le contrôle de ces subventions et de soumettre leur versement à des conditions strictes.

([source](#))

La CGT AKKA se tient naturellement à disposition des parlementaires et des économistes.

Le tribunal administratif de Toulouse a annulé l'homologation du PSE de la filiale EKIS du groupe AKKA le 25/11/2021 !

Un revers pour AKKA et le ministère du Travail qui croyaient pouvoir détruire les emplois en toute impunité ! La suite et les conséquences dans notre prochain bulletin.

Alerte Allergies : Attention aux AKKAriens

Vous avez tous entendu parler des acariens, dont par exemple les tiques ou les aoûtats font partie. Certaines espèces de ces arthropodes élisent volontiers domicile dans nos maisons, tapis, lits, etc. provoquant souvent des allergies. Une espèce particulièrement allergène a été mise en lumière récemment.



Cette espèce a une organisation sociale très poussée, que l'on pourrait comparer à celle des abeilles ou autres insectes. Certains individus, de loin les plus nombreux, sont exploités à outrance par quelques individus malfaisants (voir l'illustration) qui font régner la terreur parmi le reste de la population de l'espèce dont les représentants sont soumis et réduits en esclavage.

Retour sur le 11e congrès de la fédération des sociétés d'études



Ce congrès a eu lieu du 4 au 8 octobre à Ramatuelle. Si la région offre des paysages magnifiques, elle nous a aussi montré ses côtés moins accueillants, une averse très violente a brièvement inondé la salle de réunion, et le vent a aussi été bien présent les premiers jours.

5 délégués de la CGT AKKA, dont 4 membres de la Commission Exécutive ont participé à ce congrès, 3 d'entre eux ont fait des interventions très applaudies.

La semaine a été studieuse : des commissions (amendements, candidatures, mandats et votes) se sont réunies en marge du congrès pour préparer le travail. Le document d'orientation a reçu quelques amendements, examinés par la commission, et certains ont ensuite donné lieu à des explications / discussions en séance plénière. Le document d'orientation amendé a été adopté, de même que les rapports d'activité et financier, tous trois à une très large majorité.

Les congressistes ont procédé à l'élection de la nouvelle Commission Exécutive de la fédération qui compte 14 membres, et celle-ci, à son tour, a élu son bureau. Noël Lechat est réélu au poste de Secrétaire Général pour 2 ans.

Lors des débats sur le document d'orientation, de nombreuses interventions nous ont permis de constater que les entreprises concernées par « notre » fédération rencontrent toutes des problèmes très analogues.

Le rôle des UL et UD a été souligné, de même que le besoin manifeste de travailler en interpro au niveau local/régional pour combattre les actions délétères du patronat. Il faut capitaliser l'information de toutes les entreprises pour attaquer les employeurs et les envoyer au pénal.

Il ne faut pas hésiter à lancer des droits d'alerte sur la santé des salariés en souffrance au travail. (Cela impose une enquête, avec dans la boucle le médecin du travail, la CARSAT, l'inspection du travail.)

Les licenciements, les problèmes de grilles de salaire, le télétravail, sont des sujets récurrents.

L'individualisation du travail, liée au télétravail, est un problème majeur pour l'information des salariés et la syndicalisation. La communication est un point essentiel.

Le besoin d'aide juridique se fait plus que jamais sentir.

Un participant réclame la séparation du MEDEF et de l'État, il est chaleureusement applaudi.

A côté des débats lors des séances plénières, ce congrès nous a donné l'occasion d'échanges informels avec des camarades d'autres sociétés, de nouer des liens et aussi de partager des beaux moments de convivialité. Nous nous sentons unis pour lutter contre la casse sociale et le patronat qui n'a qu'une idée en tête : profiter au maximum des deniers que l'État verse si généreusement, deniers qui viennent de nos impôts, de notre travail.

L'UNION FAIT LA FORCE !



**Connaitre ses droits et les devoirs de l'employeur ?
Nous proposons des formations, syndiquez-vous !
cgtakka.france@gmail.com**

Mais pourquoi la Direction refuse les négociations obligatoires ?

Depuis la rentrée de septembre, après une longue période d'interruption liée au PSE (d'après la Direction), la Direction a consenti à ouvrir des discussions (qu'elle appelle concertations) sur les sujets obligatoires que sont la rémunération, la valeur ajoutée, l'égalité professionnelle femme-homme, ainsi que l'équilibre vie privée - vie professionnelle.

La Direction a annoncé d'emblée ne pas vouloir signer d'accord, mais procéder par décision unilatérale de l'employeur.

Pour la CGT, les délégués syndicaux mandatés par les 6 organisations syndicales représentatives (OSR) dans au moins une filiale d'AKKA sont en capacité de signer des accords, et la Direction a l'obligation de mener des négociations sincères et loyales, donc de fournir aux représentants des OSR les informations qui leur permettent de négocier.

Pour la rémunération, **la Direction refuse de fournir les éléments qui permettent de vérifier que tous les salariés sont au bon coefficient/position SYNTEC.** La dernière fois que nous avons eu ces données, en mai 2020 il est apparu que plus de 1000 salariés sur 7000 à l'époque étaient en dessous des minima conventionnels, donc potentiellement en droit de réclamer une promotion. Nous avons communiqué à l'époque sur ce constat. Est-ce que la Direction craint d'ouvrir ce sujet ?

Pour le partage de la valeur ajoutée, qui normalement se traduit par un accord de participation ou d'intéressement collectif à la performance de l'entreprise, la Direction s'est arrangée pour créer une prime individuelle on-track, sans discussion avec les OSR. Même si évidemment vous prenez la prime quand elle est là, c'est ce qu'on appelle un beau bordel, qui génère de la déception. **Cette prime basée sur le taux d'activité facturée, a engagé trop de dépenses au 3ème trimestre, et la Direction a voulu la restreindre via la prise en compte des congés, après coup.** Elle est vite revenue sur sa décision, au demeurant illégale, mais compte bien l'asseoir pour le 4ème trimestre, toujours sans négociation.

Pour l'égalité professionnelle femme-homme, la CGT a interpellé l'inspection du travail. En effet, l'écart de rémunération s'est manifestement creusé depuis la signature de l'accord de 2018, dont une partie des mesures de rattrapage n'a pas été menée en 2019 ni 2020. La Direction a eu le toupet d'annoncer aux OSR qu'elle ne fera pas de plan d'action en 2021 pour des raisons de calendrier, alors qu'elle y est juridiquement contrainte. L'expert SYNDEX, mandaté par les OSR via le comité de groupe pour établir le diagnostic, nous a signalé rencontrer de sérieuses difficultés pour recevoir de la part de la Direction les données « paie » fixe et variable. Ça ressemble à de l'entrave.

Vous n'avez pas été augmenté, vous n'êtes pas dans les clous pour recevoir la prime on-track, vous vous sentez discriminés, que vous soyez un homme ou une femme. Quelles sont les solutions ?

Vous pouvez vous renseigner en allant sur Internet pour connaître vos droits, et vous vous en doutez, contacter la CGT et les organisations syndicales qui vous semblent vous correspondre dans l'esprit, pour bénéficier de conseils et de moyens.

Tests codinGame et insuffisance professionnelle

Depuis 2018, AKKA, comme la plupart des ESN, a recours aux tests codinGame pour recruter ou pour évaluer les compétences techniques de ses salariés. Aujourd'hui, AKKA licencie ses salariés pour insuffisance professionnelle en se basant sur le résultat de ces tests...

Pour les développeurs, ces tests automatisés consistent en une alternance de QCM et de problèmes à résoudre à l'aide d'un algorithme. Ils permettent ainsi à un recruteur sans compétence technique d'évaluer ses futurs recrues, se passant ainsi de l'avis d'un expert technique. Pourtant, ces tests sont loin d'être la panacée. Le résultat de ces tests est même fortement critiquable.

Concernant la partie QCM, dans le cas où plusieurs réponses sont valables, il est impératif que la personne évaluée indique toutes les bonnes réponses. S'il manque une réponse valable, c'est zéro. Autrement dit, c'est zéro ou la totalité des points. Pas de score intermédiaire...

La résolution de problèmes impose une méthodologie : analyse du problème, mise en place d'une stratégie, rédaction de la solution algorithmique dans un langage précis. Le candidat doit réaliser tout ceci dans le temps imparti. Il se peut que le candidat ait trouvé le bon algorithme mais qu'il lui manque du temps pour finir de le taper et il aura tout simplement aucun point. La machine se contentera d'exécuter le code incomplet (zéro point) là où un correcteur humain aurait décelé le réel travail du candidat. Autre limite, le candidat peut apporter une solution au problème donné et ne même pas avoir le quart des points lié à ce problème car sa solution ne sera pas suffisamment performante en terme de temps d'exécution.

Un dernier point à ne pas négliger est que ce sont principalement des problèmes scolaires (présence d'un élément, tri, encadrement, ...). Ainsi, un candidat sortant d'études a l'habitude de résoudre ce genre de problèmes et sera plus prompt à définir une stratégie de résolution qu'un employé ayant plusieurs années d'expérience.

Pour conclure, **vos précédents clients ont pu apprécier vos compétences et votre professionnalisme mais ces considérations valent moins qu'un test automatisé. Rappelons que chez AKKA, « Nous plaçons l'humain au centre de notre démarche. »** ([source](#)).

LA CASSE DES HOMMES ET DES FEMMES S'AMPLIFIE CHEZ AKKA : NE RESTEZ PAS SEUL.E !

Mars 2020, la pandémie nous est tombée dessus et avec elle la peur de la maladie pour soi et pour ses proches.

1an et demi après, la peur et l'angoisse sont toujours là, celle de la maladie Covid19 mais aussi celle de ne toujours pas avoir une "vraie mission" chez un client; celle d'être toujours en chômage partiel; celle d'être en mission sous pression "avec la chance d'être en mission dans le contexte actuel !"; celle d'être ou d'avoir été en reskilling mais de ne pas avoir une mission à la hauteur de nos compétences ou d'être en reskilling et toujours en chômage partiel; celle de ne plus faire partie du grand plan de la digitalisation décidé par AKKA; celle de ne pas arriver à nous adapter à ces nouveaux métiers; celle de devoir partir en déplacement dans de mauvaises conditions professionnelles et personnelles; celle d'avoir été dans les catégories professionnelles faisant partie du PSE, puis d'avoir été enlevé de ces catégories; celle d'avoir "négocié" son départ dans le cadre du PSE puis d'avoir reçu un mail nous informant que finalement on n'est plus éligible au PSE; celle de subir les pressions de notre management / de nos commerciaux; celle de se faire reprocher une ou des fautes fictives; celle d'être convoqué pour un entretien individuel préalable à un licenciement; en résumé une situation d'insécurité et de vulnérabilité professionnelle avec la peur de perdre son travail.

Depuis 1 an et demi, certains d'entre nous sont en télétravail et/ou en chômage partiel, un immense sentiment d'isolation s'est installé.

Le sentiment de peur et les angoisses liées à nos conditions de travail sont dénommées "risques psycho-sociaux" et AKKA a mis en place un numéro gratuit et des psychologues, nous demandant individuellement de faire face à cette insécurité au travail, cela nous isole un peu plus.

La CGT a déjà reçu de nombreux témoignages et des demandes d'aide de salariés en détresse psychologique, malades, hospitalisés.

Nous sommes là pour vous aider, pour que vous puissiez témoigner de votre situation, pour que vous puissiez sortir de cette individualisation de la casse sociale, de votre sentiment d'isolement.

Vous n'êtes pas la cause de cette souffrance à cause du travail, ce n'est pas votre faute, vous êtes malheureusement un parmi de trop nombreux autres qui subissez la casse sociale des hommes et des femmes mis en place par AKKA depuis 1 an et demi pour alléger ses "charges", sa masse salariale; une restructuration, une réorganisation qui avait déjà commencé avant le Covid19 pour faire face à une dette abyssale du groupe AKKA, une restructuration qui va continuer encore de longs mois avec l'acquisition par ADECCO du groupe AKKA

voir [Adecco lève 1,5 milliard d'euros pour financer le rachat d'AKKA Technologies](#) / Le Figaro

Car qui dit "synergie" dit aussi suppression de postes dans les fonctions supports. A la liste des salariés consultants/développeurs qui subissent cette restructuration vont se rajouter les salariés des services supports.

La CGT propose le droit de stopper une réorganisation ou restructuration dangereuse pour la santé; en tant que salariés d'AKKA ce que nous vivons à des degrés divers est une preuve qu'une restructuration d'ampleur casse des hommes et des femmes, durablement...

S'il vous plait, ne restez pas seul face à ces angoisses, face à cette situation, la CGT est là pour vous aider! Contactez-nous!

Prime "on track" : coup de gueule d'une salariée

Trackez vous les amis, car vous n'en verrez pas la couleur. De même que les 100€ pour les salariés les plus mal payés => hop, à la trappe, et vous êtes tous à vous demander comment passer l'hiver.

Des annonces, on en a plein, mais quid de ce qui reste, après avoir bossé ?

On a tous vu les soignants se faire applaudir, et dézingués ensuite. On a tous vécu et subi des confinements, à chercher un paquet de nouilles au super du coin.

On a tous vécu le télétravail, et cette succession de "bonjour" et de "prenez soin de vous"...

Alors, ouais ben, ici, des idées, y en a une floppée, et on demande aussi les vôtres, chers salariés.

Parce que, après ce PSE, et les déménagements de partout pour faire rentrer des chevilles rondes dans des trous carrés, et les millions reçus par AKKA pour au final, continuer de licencier, il y a peut être quelque chose à faire.

Parce que, c'est vous, pas vos managers qui font fonctionner AKKA

AKKA dans la presse



14/10/2021 [Akka Technologies : les syndicats alertent sur le désarroi de certains salariés en plein plan social](#)

4/10/2021 [Mégavente d'Akka Technologies : jackpot pour son PDG, incertitudes pour ses salariés](#)

19/07/2021 [Les astuces fiscales du président-fondateur d'Akka Technologies](#)



12/07/2021 [Les salariés d'Akka Technologies font les frais de la voracité de leur patron](#)

Suivez-nous !



@CGTAKKA

Vos contacts CGT AKKA :

CLIQUEZ ICI